



## Communiqué de presse

Saint-Denis

Le 17 avril 2015

# Appel à projets : « Atelier des Ailleurs 3 » Résidence de création dans les Terres australes et antarctiques françaises

L'administration supérieure des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) et le ministère de la Culture et de la Communication, direction des affaires culturelles océan Indien (Dac - oi) lancent l'édition 2015 / 2016 de la résidence de création exceptionnelle dans les terres australes françaises (Crozet, Kerguelen, Amsterdam), « *L'Atelier des Ailleurs 3* ». Destiné à accueillir deux artistes simultanément, ce projet est mis en œuvre par le Fonds régional d'art contemporain (FRAC) de La Réunion et bénéficie du soutien d'Air France.

### Une résidence exceptionnelle

Cette initiative vise à inscrire l'art contemporain dans le contexte des derniers territoires éloignés de l'activité humaine. La préservation de la nature et du climat sont aujourd'hui un enjeu et une source d'inspiration pour l'art et la création, tout particulièrement en cette année marquée par l'organisation de la COP21 par la France. Occasion unique de renouer avec la conception séculaire du voyage initiatique, « *L'Atelier des Ailleurs* » permet à deux artistes de délocaliser leur pratique dans des conditions de création et de recherches inédites. Plus généralement, il offre l'opportunité aux scientifiques et aux artistes d'interroger leurs démarches respectives.

### L'appel à candidature 2015 / 2016

Vous êtes poète, écrivain, musicien, chorégraphe, plasticien, vidéaste, photographe ..., vous voulez vivre une expérience extraordinaire, environ trois mois de création dans les Terres australes et antarctiques françaises entre décembre 2015 et avril 2016 ; vous ne craignez pas l'éloignement (les îles australes françaises sont à plusieurs jours de mer de l'île de La Réunion), ni l'absence de liaison internet ou de téléphone portable et vous êtes en bonne santé physique.

Vous séjournerez sur l'une des bases subantarctiques françaises (Port-aux-Français à Kerguelen, Alfred Faure à Crozet ou Martin de Viviers à Amsterdam), aux côtés des personnels (scientifiques, météorologues, militaires...) qui mènent sur place des missions de souveraineté, de recherche scientifique ou de préservation des milieux naturels.

A l'issue de cette résidence de création, votre travail sera présenté à La Réunion, en Métropole et si possible dans la zone sud-ouest de l'océan Indien, en Europe et dans le reste du monde. Cette présentation pourra s'organiser dans le cadre de partenariats avec des musées, des galeries, des fondations, des espaces culturels ou des associations que vous aurez mobilisés en amont.

#### Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle  
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : [communication@reunion.pref.gouv.fr](mailto:communication@reunion.pref.gouv.fr)  
Internet : [www.reunion.gouv.fr](http://www.reunion.gouv.fr) - Twitter : @Prefet974



## Les éditions précédentes

En juillet 2011, les TAAF et la Dac - ol lançaient l'appel à candidature pour la première résidence « *Atelier des Ailleurs* ». Quatre cent quarante artistes de tous horizons ont proposé

leur candidature. Les deux artistes lauréats, **Klavdij Sluban** et **Laurent Tixador** ont séjourné pendant trois mois sur l'archipel de Kerguelen et présenté les œuvres produites lors de cette résidence aux Rencontres d'Arles 2012. **Laurent Tixador** s'est également inscrit dans l'exposition collective *Unlimited bodies* au Palais d'Iena et dans l'exposition hors les murs de la FIAC au muséum national d'histoire naturelle en octobre 2012 à Paris.

La 2<sup>ème</sup> édition de cette résidence a retenu en juin 2013, les candidatures de **Christiane Geoffroy** pour un projet d'art contemporain aux Kerguelen qui sera présenté au FRAC de La Réunion et au musée des Beaux-arts de Rennes pendant l'année 2015, et de **Paco Décina**, pour un projet chorégraphique à Crozet, intitulé « *la douceur perméable de la rosée* », que l'on a découvert en 2015 aux Hivernales d'Avignon, et qui sera présenté au Théâtre de Malakoff ainsi qu'aux Théâtres départementaux de La Réunion.

## La résidence 2015-2016.

Cette résidence est dotée d'une bourse individuelle forfaitaire de **5 000 euros** et les frais de production sont pris en charge par le FRAC dans la limite d'un budget prédéfini.

En cette année exceptionnelle qui voit la France présider la Conférence des Parties de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, en novembre-décembre prochains au Bourget, les candidats sont invités à inscrire leur démarche dans le projet culturel de la COP21 : la force de l'art en tant que catalyseur, multiplicateur et annonciateur d'un monde nouveau.

Le dossier de candidature et son règlement sont sur le site de la Dac - ol [www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Dac-Ocean-Indien](http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Dac-Ocean-Indien), des services de l'État à La Réunion [www.reunion.gouv.fr/spip.php?article3775](http://www.reunion.gouv.fr/spip.php?article3775), et sur le site des TAAF [www.taaf.fr/Appel-a-candidatures-Atelier-des-ailleurs-3-residence-de-creation-dans-les-Terres-australes-francaises](http://www.taaf.fr/Appel-a-candidatures-Atelier-des-ailleurs-3-residence-de-creation-dans-les-Terres-australes-francaises)

Les dossiers doivent être adressés à la Dac - ol par voie postale à :

**Dac-ol - « Atelier des Ailleurs 3 »**  
23, rue Labourdonnais - CS 71045  
97404 Saint-Denis Cedex

Vous êtes invité à vous renseigner sur les différents districts austraux des TAAF (Crozet, Kerguelen, Saint-Paul et Amsterdam), *et à inscrire votre projet dans l'un de ces territoires.*

**La date limite de réception des dossiers est fixée au dimanche 31 mai 2015.**



**AIRFRANCE**



Dans la perspective de la COP 21

PARIS2015  
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE  
COP21-CMP11

Communication Dac-ol. [françoise.kersebet@culture.gouv.fr](mailto:françoise.kersebet@culture.gouv.fr)

Communication TAAF. [nelly.gravier@taaf.fr](mailto:nelly.gravier@taaf.fr)

### Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle  
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : [communication@reunion.pref.gouv.fr](mailto:communication@reunion.pref.gouv.fr)  
Internet : [www.reunion.gouv.fr](http://www.reunion.gouv.fr) - Twitter : @Prefet974

